

Paris, le 14 février 2018

Projet conventionnel et structuration du secteur : l'action de Nexem en faveur d'un environnement adapté aux enjeux et aux attentes des associations

L'objectif de Nexem de construire un environnement conventionnel à la hauteur des attentes et des besoins des associations est en voie de rentrer dans une phase opérationnelle.

L'ambition de ce projet a nécessité des mois de travaux de préparation et d'échanges avec nos partenaires, avec une actualité riche en changements législatifs et réglementaires imposant une adaptation aux travaux déjà engagés.

Dans [un document envoyé le 7 novembre dernier](#), nous avons expliqué les travaux en cours et notre stratégie pour appréhender les mises en œuvre de notre projet : la négociation d'un socle commun, le travail sur la convergence des conventions collectives, le développement d'une offre de service pour la bonne mise en œuvre des ordonnances, un lobbying pour la structuration du secteur.

2018 va nous permettre de poursuivre la démarche et Nexem s'engage à :

- **vous informer au plus près des négociations**, dans le respect du devoir de confidentialité auprès des partenaires sociaux ;
- **vous accompagner dans l'appréhension des changements**, sans même attendre la conclusion des mouvements et démarches en cours.

La finalisation du projet et l'ouverture des négociations

>> La prochaine CPB

Le **19 février va avoir lieu une réunion de la commission paritaire de branche (CPB)**. C'est dans cette commission que se négocie tous les accords collectifs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif (la BASS). **A l'ordre du jour de cette réunion, l'agenda de négociation pour 2018**. C'est donc à cette réunion que vont être identifiées les premières thématiques de négociation pour le socle commun, tout comme les dates et les modalités de négociation.

>> Les discussions avec les pouvoirs publics

Outre les séances de négociation qui se dérouleront dans les mois suivants, **un programme de rencontres avec les pouvoirs publics va être établi**, pour notamment travailler en amont la compatibilité du cadre négocié avec le cadre législatif et budgétaire et ainsi favoriser la réussite du projet.

>> La négociation sur le régime de prévoyance de la CCNT 66

Dans le même temps et dans l'attente de la construction du cadre commun, la vie des conventions collectives actuelles va se poursuivre, avec des négociations thématiques nécessaires à la bonne gestion de ces environnements. **Une importante négociation sur le régime de prévoyance est prévue pour la CCNT 66 car celui-ci ne peut attendre.**

Nexem à vos côtés dans l'exercice de vos missions

>> Une enquête pour recueillir vos besoins

Nexem s'engage à être à vos côtés dans votre quotidien opérationnel, pour vous aider à répondre à vos problématiques et vous accompagner dans l'exercice de vos missions. C'est la raison pour laquelle nous allons lancer **une enquête auprès de tous les adhérents pour évaluer l'offre de service** que nous avons mise en place à la naissance de Nexem, pour la faire évoluer et correspondre davantage à vos besoins. Un fort taux de retours nous permettra de discerner au mieux vos attentes et d'y répondre rapidement.

>> Vous accompagner dans la mise en œuvre des réformes Macron

Si cette enquête est fondamentale dans l'évolution de notre offre de service, de nombreux sujets sont déjà identifiés pour faire l'objet d'un accompagnement accru. Ainsi, les réformes induites par les ordonnances Macron ont un impact évident et majeur sur l'exercice de la fonction employeur. **Un premier document d'information, sous la forme d'un guide pratique 360°, vous sera bientôt transmis pour vous permettre de mieux appréhender leur impact sur votre quotidien.**

De même, [une offre de formation](#) a été développée spécifiquement sur ce sujet pour vous accompagner dans leur mise en œuvre.

La nécessité de s'inscrire dans un environnement plus large

Si la négociation d'un cadre juridique dans le périmètre du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif répond à une logique qui lui est propre, elle s'inscrit néanmoins dans un mouvement plus vaste.

En effet, les profondes mutations de notre environnement touchent tous les autres secteurs. Il s'agit donc d'avoir une approche qui dépasse notre périmètre : **la construction d'un écosystème dans lequel puissent évoluer nos adhérents exige d'une part, de penser l'action sociale dans la proximité avec les autres branches de l'économie sociale et solidaire, et d'autre part, d'investir le volet européen.**

>> Le partenariat Nexem-UNA : placer le projet de vie des personnes fragiles au cœur de l'action et décroiser les périmètres

L'action sociale ne saurait se réduire au périmètre juridique de notre secteur : placer au cœur de la réflexion et de l'action le projet de vie des personnes fragiles implique de décroiser les périmètres. Si le droit impose des frontières entre les branches professionnelles, le parcours des personnes exige leur porosité. Il est donc fondamental de compléter la structuration des secteurs par une réflexion transversale, pour coordonner les dispositifs et permettre ainsi un meilleur accompagnement des personnes fragiles. **C'est dans cet état d'esprit que Nexem a conclu un partenariat avec une des principales fédérations de l'aide à domicile, l'UNA.**

La signature de ce partenariat, qui a fait l'objet d'une conférence de presse, symbolise bien cette **volonté de décroissement, et de conjuguer le monde de l'aide à domicile avec celui des établissements sociaux et médico-sociaux pour offrir une réponse plus adaptée aux besoins grandissants des personnes les plus fragiles.**

La mise en œuvre opérationnelle de ce partenariat est d'ores et déjà lancée. Consultez [le dossier de presse](#) pour en savoir plus.

>> Investir l'espace européen

Si les enjeux de la structuration du secteur s'enracinent dans le territoire national, ils ne sauraient toutefois être pensés hors de l'espace européen. C'est pour prendre en compte cette dimension que **Nexem a fondé avec d'autres organisations la fédération européenne des employeurs sociaux** (cf. [article du 23 octobre 2017](#)). Cette fédération, dont la première réunion s'est tenue en janvier, a pour mission de construire un lieu européen de dialogue social pour notre secteur, afin de participer à la production de normes européennes. Les premiers échanges avec les partenaires sociaux à ce niveau ont permis de faire émerger les premières thématiques de négociation : le socle européen de droits sociaux, et l'impact de la digitalisation sur les pratiques et métiers du social.

Trois dispositifs pour vous tenir informés des prochaines étapes

- Après chaque séance de négociation paritaire, afin que vous puissiez suivre l'évolution des chantiers, nous vous transmettrons **un compte-rendu par le biais de notre Hebdo ou via un Flash Info**. La confidentialité exigée de la négociation n'empêche pas l'information et la communication du positionnement de votre organisation professionnelle.
- Un **nouveau "Tour de France" est prévu à partir de mi-mars pour échanger avec vous** sur ces sujets et plus généralement sur l'actualité. C'est l'occasion de discuter entre nous, de débattre, d'informer, de s'informer, de faire vivre Nexem et lui permettre d'investir ses missions en votre nom.
- Nexem a fait depuis le début le choix d'une représentation régionale pour favoriser une plus grande proximité. **Nos délégations régionales joueront un rôle indispensable à la réussite du projet, tant dans la communication et la remontée d'information que dans la représentation auprès des acteurs locaux.**